

PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Nombre de membres : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt quatre et le dix octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LARCO Jean-Claude.

Présents : Gérard PEYRAN, Brigitte CAZENAVE, André MASTOUMECQ, Jean ALVES, Pierre LANNES
Séverine PETRAU, Pauline POCQ

Absentes excusées : Jérôme LAULHE, Brigitte ALLEMAND

Pierre LANNES est nommé secrétaire de séance.

MAISON D'ACCUEIL :

Nous avons trois devis pour la maîtrise d'œuvre : Ateleur Bizens : 66.000€ TTC, Ost-Bat : 60.888 TTC et Eco-Résolution : 30.343 €

Le cabinet Eco-Résolution a été retenu (8 Pour, 1 abstention)

Etape suivante : Dépôt du permis de construire.

LOTISSEMENT :

Le Maire a été confronté à une demande d'achat de deux lots pour construire une seule maison (ce que le règlement ne permet pas actuellement). Le Maire souhaite l'avis du Conseil.

Vote : Pour 3 Voix, Contre 3 Voix, Abstention 3 Voix. Le règlement reste donc en l'état.

CURAGE DES FOSSES :

HIGUELIN doit repasser pour certaines finitions, et nous indiquer ensuite, les buses posées à refacturer en partie aux agriculteurs concernés. Un examen des écoulements d'eau au bas de la Mousquère doit être réalisé. Il semble qu'ils proviendraient de la maison mitoyenne.

CURAGE FOSSES :

Le devis de M. HIGUELIN est de 8.000 €. Et le département, accorde une subvention de 45%. Il va aussi nous communiquer le détail des interventions réalisées pour le compte d'agriculteurs afin de procéder aux refacturations éventuelles.

Sont évoqués les problèmes liées à la maison Paul : haie empiétant sur la chaussée, mur déformé le long du chemin de la croix et élagage des arbres mitoyens avec chemin >Darracq. Le Maire va faire un courrier aux propriétaires.

TRANSFERT COMPETENCE SDEPA :

La commune a été candidate à l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, sur le village. Notre candidature a été retenue, le syndicat Territoire Energie 64, propose de prendre en charge, les travaux d'implantation, d'entretien, de fourniture d'électricité, et d'encaissement des recettes. Nous devons transmettre notre compétence au syndicat.

Vote : Pour 7 Voix, Contre 2 Voix.

QUESTIONS DIVERSES :

Fibre : Toujours pas d'info de TDH 64, le Maire a écrit au Président de TDH 64, et au Vice Président de la CCBG en charge de la fibre pour signaler le retard et les problèmes sur le village..

Demande de Subvention Alto en Béarn : Vote : Pour 2 Voix, Contre 7 Voix.

Vallée d'Aspe : Le Maire expose la situation en vallée d'Aspe et propose le versement d'une aide au collectif Vallée d'Aspe qui s'est constitué et qui est soutenu par l'AMF. Vote : Pour 7 Voix, Contre 2 Voix

Anniversaires : Répartition des anniversaires à fêter réalisée entre conseillers.

Prochain Conseil : Jeudi 14 novembre à 22h : 30

La séance est levée à 22 heures 30.